

Règlement de la Concentration interrégionale du 205 rallye club de France du 12 et 13 juin 2010

Pour le bon déroulement de cet événement vous vous engagez à :

- Respecter le code de la route.
- Respecter les lieux qui nous sont mis à disposition.
- Ne pas être en retard sur les horaires définis.
- Ne pas déplacer les meubles dans les chambres.
- Ne pas fumer sur le site du château, des cendriers se trouvent à votre disposition sur les parkings extérieurs, L'institution St Joseph est un établissement scolaire soumis au décret du jeudi 16 novembre 2006 qui prévoit l'interdiction de fumer y compris dans les espaces extérieurs.
- Utiliser les moyens mis à disposition en respectant le matériel, les locaux et l'environnement du château (fleurs, pelouses, arbres, animaux...)
- Ecouter les consignes décrites par le responsable en matière de sécurité, organisation, ou de timing.